

**CIRCULAIRE N° 3440****DU 02/02/2011**

CIRCULAIRE	Informative	Administrative	Projet
OBJET	Enseignement secondaire artistique à horaire réduit. Formations en cours de carrière 2011 – Brochure d'information		
DESTINATAIRE	PO et Directions	secondaire artistique à horaire réduit	
RÉSEAUX	OS - LS		
PÉRIODE	Année scolaire 2010 - 2011		

- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres et Echevins, Pouvoirs organisateurs des établissements de l'Enseignement secondaire artistique à horaire réduit subventionné par la Communauté française ;
- A Mesdames et Messieurs les Directeurs des établissements de l'Enseignement secondaire artistique à horaire réduit subventionné par la Communauté française ;

Pour information :

- A Mesdames et Messieurs, membres du Service de l'Inspection de l'enseignement artistique ;
- A Mesdames et Monsieur, membres du service de vérification de la Direction de l'Enseignement secondaire artistique à horaire réduit ;
- Aux fédérations de Pouvoirs organisateurs ;
- Aux organisations représentatives d'associations de parents ;
- Aux syndicats du personnel enseignant ;
- A Monsieur l'Administrateur général de l'enseignement et de la recherche scientifique ;
- A Monsieur l'Administrateur général des personnels de l'enseignement.

ÉMETTEUR	DIRECTION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT NON OBLIGATOIRE ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
SIGNATAIRE	Madame Chantal Kaufmann - Directrice générale
GESTIONNAIRE	Service général de l'Enseignement de Promotion sociale, de l'Enseignement secondaire artistique à horaire réduit et de l'Enseignement à distance M. François-Gérard Stolz – Directeur général adjoint
CONTACT	<u>Alain DETREZ</u> : Bureau 4F418 - Tél : 02/ 690.87.04 – Fax : 02/690.88.22 (alain.detrez@cfwb.be) Rue A. Lavallée, 1 à 1080 Bruxelles
Documents à envoyer	
Dates limite d'envoi	
PAGES	2
MOTS-CLES	Enseignement secondaire artistique à horaire réduit (ESAHR) – Formations en cours de carrière.

Mesdames, Messieurs,

Le *Centre de Formation Enseignement de l'U.V.C.B.*, en collaboration avec la *Fédération des Etablissements libres subventionnés indépendants (FELSI)*, a publié une **brochure** très complète¹ reprenant **l'ensemble des formations en cours de carrière** destinées aux membres du personnel directeur, enseignant et auxiliaire d'éducation de l'enseignement secondaire artistique à horaire réduit (ESAHR), **à organiser durant l'année civile 2011**.

Chaque établissement de l'ESAHR a déjà reçu un exemplaire de cette brochure.

Des exemplaires supplémentaires peuvent encore être obtenus auprès du Centre de l'Enseignement des Communes et des Provinces².

La brochure est également téléchargeable en format .pdf sur le site Internet du Conseil de l'Enseignement des Communes (www.cecp.be).

Elle devrait par ailleurs être prochainement disponible sur le site Internet du Ministère de la Communauté française, Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique (www.enseignement.be).

Les **formulaires d'inscription** à ces formations se trouvent dans la brochure ou peuvent être directement téléchargés à partir des sites Internet des centres de formations, aux adresses suivantes ;

– www.cecp.be, pour les modules de formation organisés par le *Centre de Formation Enseignement de l'U.V.C.B.* (module 2011/01 (formulaire spécifique pour la formation des candidats sous-directeurs), et modules 2011/02 à 2011/22) ;

– www.felsi.be, pour les modules de formation organisés par la FELSI (modules 2011/23 à 2011/33).

Tout renseignement supplémentaire relatif à ces formations peut être obtenu auprès :

– de M. Carlo GIANNONE (tél. 02/736 89 74 ou GSM 0486/38 29 18), pour les modules 2011/01 à 2011/22 organisés par le *Centre de Formation Enseignement de l'U.V.C.B.* ;

– du secrétariat de la FELSI (tél. : 02/527 37 92), pour les modules 2011/23 à 2011/33 organisés par celle-ci.

Pour rappel, toutes ces formations sont accessibles à l'ensemble du personnel de l'ESAHR concerné, que celui-ci relève de l'enseignement officiel subventionné ou de l'enseignement libre subventionné.

Je vous remercie de bien vouloir veiller à la meilleure diffusion possible de ces informations au sein des établissements dont vous avez la charge.

La Directrice générale,

Chantal KAUFMANN

¹ *Formations en cours de carrière. Enseignement secondaire artistique à horaire réduit 2011*, Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces ASBL / Centre de Formation Enseignement de l'UVCB ASBL, [Bruxelles, 2010], 64 p.

² Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces, avenue des Gaulois 32 à 1040 Bruxelles (tél. : 02/736 89 74).